

Inscriptions *et demandes de place* en crèche



Une commission se réunit une fois par an, en avril, pour examiner les dossiers complets déposés et décider des attributions de places pour le mois de septembre suivant.

Les demandes peuvent être déposées et examinées tout au long de l'année.

Les antennes administratives assurent un rôle d'orientation et de conseil auprès de toutes les familles. Dossiers à télécharger.

[Accès au dossier de demande de place en crèche](#)

[Pays de l'Or, portail famille : actualités](#)

[Pays de l'Or, portail famille : documents](#)

Assistantes maternelles *et autres structures*



[Mon enfant.fr](http://Monenfant.fr)